

Que chaque bâtiment participe
de façon explicite
et ambitieuse
à la transition
écologique et sociale
de la Ville de Lyon!

3 ans de la Charte
de la qualité urbaine,
architecturale, paysagère
et environnementale
de la Ville de Lyon



Opérations
remarquables

25 SEPTEMBRE 2024



RÉCAPITULATIF GÉNÉRAL

28 JUIN 2021 SIGNATURE DE LA NOUVELLE CHARTE DE LA QUALITÉ URBAINE, ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE

La refonte de cette Charte marque un tournant pour la Ville de Lyon et ses partenaires institutionnels. Sa signature témoigne de la volonté de poursuivre la qualité de dialogue historique au service d'un urbanisme de projet, en réorientant les actions sur 10 priorités, définies ensemble, en faveur d'un urbanisme soutenable et d'une ville abordable, bas carbone, et désirable !

Avec cette Charte, les structures suivantes se sont engagées à repenser leur mode de faire autour de la qualité d'usage du logement, de l'évolutivité du bâti, de la sobriété carbone, de la préservation et la valorisation du patrimoine urbain, paysager et architectural : la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Rhône, le Conseil Architecture Urbanisme Environnement du Rhône et de la Métropole, la Fédération des Promoteurs Immobiliers de la Région Lyonnaise, l'Association des Bailleurs Constructeurs du Rhône et de la Métropole de Lyon, l'Ordre des Architectes Auvergne-Rhône Alpes, le Syndicat des Architectes du Rhône et de la Métropole, la Fédération Française du Paysage, la Chambre des Notaires du Rhône, et la Fédération Nationale de l'Immobilier du Rhône.

28 JUIN & 04 JUILLET 2022, «POINT D'ÉTAPE ET PERSPECTIVES»

A l'été 2022, la Ville de Lyon a organisé un évènement d'envergure autour du 1^{er} bilan de la Charte de la qualité, composé de deux temps :

— **Le 28 juin**, visite de deux opérations remarquables : Immeuble de bureaux par Quartus et Régis Gachon à Lyon 7^e & l'opération mixte «Albizia» par Utei/Woodeum et Insolites/Hardel Le Bihan à Lyon 2^e, ZAC Confluence ;

— **Le 04 juillet**, un temps d'échange en plénière a été organisé avec l'Agence d'Urbanisme, à l'Hôtel de Ville, réunissant plus de 300 représentants de la fabrique de la Ville (promoteurs, bailleurs, architectes, paysagistes etc.). Au cœur des échanges : le changement de braquet vers une ville post carbone, encouragée par la Charte et plus largement par la Ville de Lyon qui s'est engagée à faire partie des « 100 villes climatiquement neutres en 2030 », mais aussi par les évolutions réglementaires (décret tertiaire, RE 2020 etc.).

Ce premier point d'étape, à un an de la signature de la Charte, a permis de mettre en lumière la qualité du travail de co-construction menée par l'ensemble des signataires, avec la présentation de la première édition d'opérations remarquables présentée à cette occasion !

19 SEPTEMBRE 2023, «VISITES D'OPÉRATIONS»

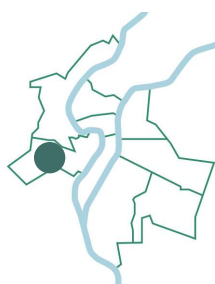
L'édition 2023 s'est tenue dans un format plus restreint au regard de la conjoncture économique, avec pour objectif de permettre aux signataires de la Charte et aux Maîtres d'Ouvrages et architectes des "Opérations remarquables" d'échanger sur les atouts et difficultés liés au changement d'approche, à partir de deux visites d'opérations en chantier organisées le **19 septembre** : le Groupe Scolaire Audrey Hepburn par la Ville de Lyon et Ataub architectes à Lyon 9^e & la réhabilitation du garage Gacon en ensemble productif et tertiaire par Sogelym et AFAA à Lyon 3^e.

25 SEPTEMBRE 2024, «POINT D'ÉTAPE ET VISITE D'OPÉRATION»

Le 25 septembre la Ville de Lyon organise avec l'Agence d'Urbanisme un nouvel évènement d'envergure avec deux temps-forts :

— La visite d'une opération remarquable, identifiée en 1^{ère} session et dorénavant en chantier : la requalification de l'îlot Lafayette par Icade et Clément Vergely architectes dans le secteur de la Part-Dieu à Lyon 6^e ;

— Un temps d'échange en plénière à l'Hôtel de Ville, réunissant signataires de la Charte, aménageurs et conseils des grands projets urbains, ainsi que les maîtres d'ouvrages, architectes et entreprises en charge des opérations remarquables identifiées depuis le début du mandat, enrichies d'une belle promotion à découvrir dans ces pages !



Immeuble de logements

Place Benedict Teissier à Lyon 5^e

EMPRORIA IMMOBILIER
BAMAA ARCHITECTES - ARBOLIBRE PAYSAGISTES

NEUF

Construction de 10 logements collectifs et d'un local commercial à rez-de-chaussée au cœur du quartier Point du Jour.

Maître d'ouvrage Emproria Immobilier
Maître d'œuvre Bamaa Architectes;
Berga Fluides ; Haxom Structure ;
Construction Terre ; Agile Economie ;
Arbolibre Paysagiste
Surfaces 825 m² Sdp
Coût travaux 2,5 M€ HT

Dates Clés

1^{er} passage Atelier Préalable Juin 2022
PC déposé Février 2023
PC obtenu Juillet 2023
Livraison prévisionnelle Juin 2026

Le projet prévoit la construction d'un petit immeuble de 10 logements collectifs et d'un commerce à rez-de-chaussée dans le tissu urbain de faubourg qu'est la place Benedict Teissier au cœur du quartier Point du Jour. Dès les prémices de la conception, l'ambition était de proposer une architecture résolument située réinterprétant les codes du patrimoine ordinaire bâti depuis Trion jusqu'au point du jour.

Situé entre la place Benedict Tessier aux emblématiques platanes centenaires et un jardin peuplé d'arbres à haute tige mis en valeur, le dessin du plan comme une évidence vient instaurer une continuité entre ces espaces végétaux ; tirant partie de la fraîcheur libérée par les arbres (évapotranspiration), et de la qualité des vues.

La qualité d'habiter et le confort d'été ont dicté les grands principes d'organisation du projet. À chaque niveau, trois logements traversants entre place et jardin s'organisent autour d'une circulation verticale extérieure aux airs d'immeubles canuts. Entre eux, des murs de refends en briques de terre crue viennent accentuer le déphasage thermique tout en décarbonant la construction.

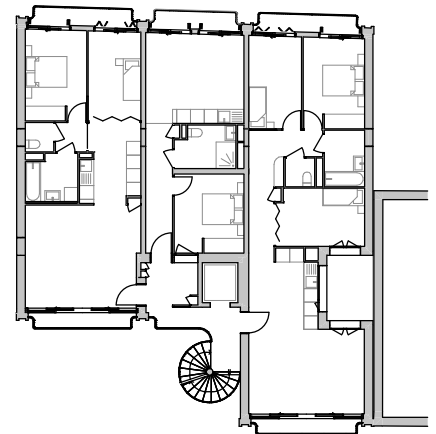
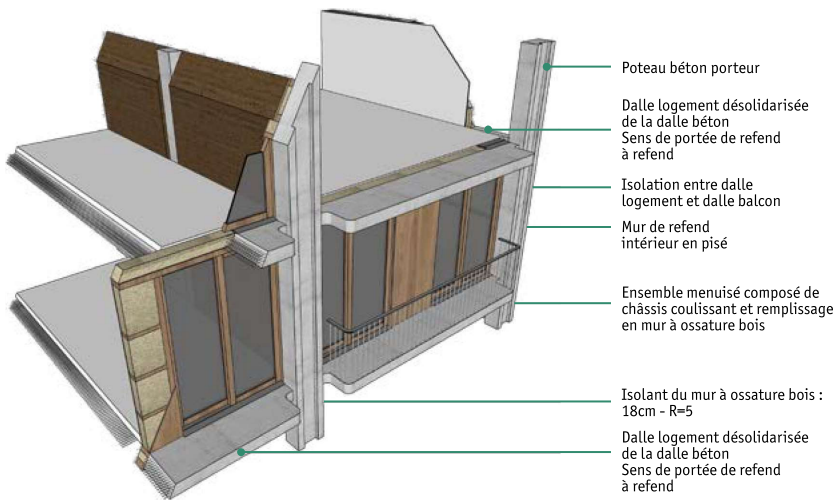
Effectivement, le projet fait la part belle aux matériaux bio et géosourcés. Le béton -grille structurelle- est employé avec mesure pour ses qualités intrinsèques structurelles, d'inertie et de résistance au feu. Les murs de refends en terre crue, les pignons en ossature bois, les ensembles menuisés en bois, les isolants bio sourcés viennent questionner la chaîne extractiviste et carbonée de la construction traditionnelle autant que les contraintes du projet le permettent.



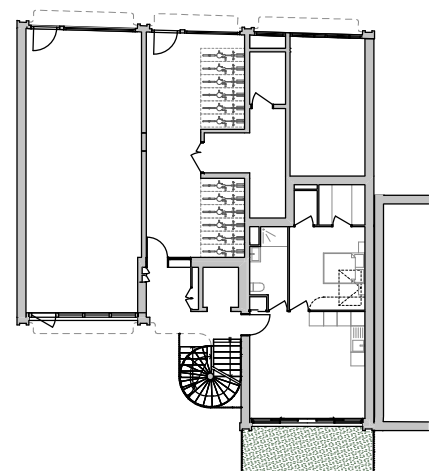
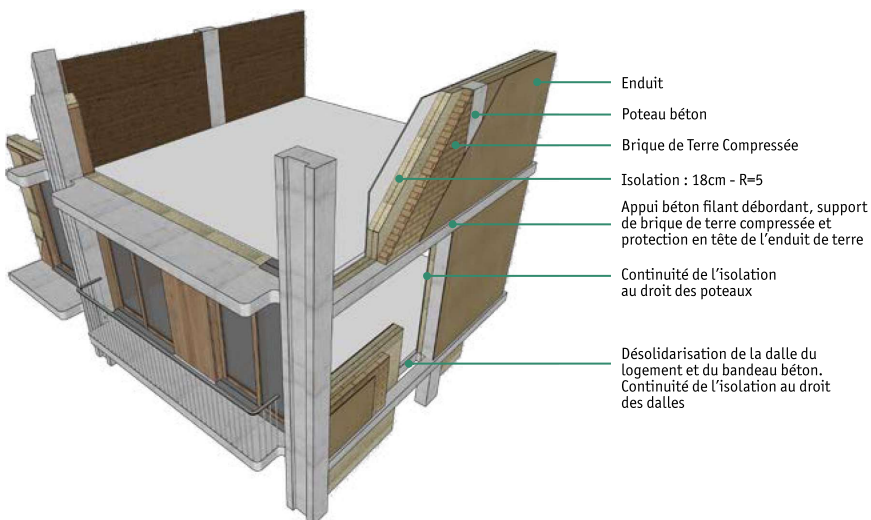
Vue depuis le jardin de la parcelle



Vue depuis la place Benedict Tessier



Plan Etage courant



Plan RDC

Les signataires de la charte qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale de la Ville de Lyon



Grégory Doucet,
Maire de Lyon



Béatrice Vessiller,
Vice-présidente de la Métropole de Lyon
déléguée à l'urbanisme et au cadre de vie



Emmanuelle Didier,
Architecte des bâtiments de France,
Cheffe de service,
Unité départementale de l'architecture
et du patrimoine du Rhône
et de la Métropole de Lyon



Christiane Agarrat,
Présidente du Conseil Architecture
Urbanisme Environnement
du Rhône et de la Métropole



Philippe Layec,
Président de la Fédération
des promoteurs immobiliers 69



Anne Warsmann,
Présidente de l'association des
bailleurs constructeurs du Rhône et de
la Métropole de Lyon



Vincent Bressy,
Président du Conseil Régional
de l'Ordre des Architectes
Auvergne Rhône-Alpes



Jean Philippe Charon,
Président du Syndicat des
Architectes du Rhône Métropole



Cédric Chardon,
Président de la Fédération
du Paysage Auvergne Rhône-Alpes
Bourgogne Franche-Comté



Séverine Girardon,
Présidente de la chambre
des Notaires du Rhône



Nicolas Bouscasse,
Président de la Fédération
Nationale de l'Immobilier 69